



(Traduit de l'anglais)

NOM : Comité des jeunes professionnels de l'Atlantique (CJPA)

MANDAT : Prodiguer des conseils à l'exécutif régional sur les questions qui touchent les jeunes professionnel·les, accroître leur confiance, leurs compétences et leurs connaissances à l'égard du syndicat, et les mobiliser pour les amener à contribuer à l'avenir du syndicat.

ADMISSIBILITÉ : La nomination des membres du Comité doit être approuvée par le directeur régional de l'Atlantique. Peuvent y siéger les membres en règle de la Région de l'Atlantique. Le Comité doit compter un maximum de huit membres de moins de 40 ans, y compris, dans la mesure du possible, une représentation provinciale, c'est-à-dire deux membres de chaque province de l'Atlantique plus le directeur régional et un·e membre de l'exécutif régional.

DURÉE DES MANDATS : Quatre mandats de deux ans.

OBJECTIFS :

- Définir les obstacles que les jeunes professionnel·les rencontrent, dans la fonction publique et dans l'IPFPC;
- Soulever les problèmes particuliers auxquels ils/elles font face;
- Favoriser leurs relations avec des groupes partageant les mêmes intérêts;
- Les sensibiliser sur le lieu de travail;
- Les renseigner sur le syndicat et les avantages qu'il procure;
- Faire la liaison avec l'exécutif régional de l'Atlantique.

CRITÈRES DE SÉLECTION : Les déclarations d'intérêt des membres qui souhaitent siéger au Comité consultatif des jeunes de l'Atlantique peuvent être évaluées au moyen des critères suivants :

- Âge inférieur à 40 ans;
- Province de résidence;
- Participation aux activités du Chapitre;
- Groupe;
- Expérience syndicale;
- Justification fournie.



Date limite de soumission de candidature : lundi 28 août 2023

Comité des jeunes professionnels de l'Atlantique (CJPA)

Nom	Âge	Groupe	Chapitre
Courriel		Téléphone	
JUSTIFICATION DE LA CANDIDATURE SOUMISE AU COMITÉ			
Si votre candidature n'est pas retenue, que diriez-vous d'être un-e « ami-e » du CJPA? Votre nom figurerait sur la liste de diffusion et vous recevriez par courriel les procès-verbaux des réunions du CJPA. OUI NON			